

Création d'une classe

En vue être annexé au programme
de construction approuvé ce jour -
Nancy, le 21 Mars 1958.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que les effectifs de l'École de garçons
croissent sans cesse, dépassent actuellement et dépasseront ultérieurement les maxima fixés
de 40 élèves par classe, nécessitant ainsi la création d'une classe. Le Conseil municipal
décide la construction d'une classe et demande la création d'un poste d'instituteur à l'École
de garçons. Il donne tous pouvoirs à M. Linel Maire pour régler cette question. Au point
de vue administratif et technique et traiter tous marchés, emprunts et adjudications nécessaires
pour cette construction.